Dakar, Le 20 Deplemble 2018 Irenoms: Dusmane Mom : DIOUF Adresse: Pikrine He Tel . 77 268-83-61 A, Monsieur le Directeur de la Société VIGILUS Objet: Demande L'emploi Lonsieux le Drieteux General, Etant a trullement à la recherche d'un emploi, je me permets de vous proposer ma candidature au près de votre société. En effet, je suis insement interesse à ce travail qui décrit un profil me arrespondent parfaitement. Travailleur, eigenreur et disponible, c'est avec grand optimisme que je Jostule pour intégrer votre société. lossédant une motivation sans faille. Je saurai mener à bien les différentes missions que vous me confierez. Traisle et à l'écoute, je sais d'adapter à une situation en flace et pourrais ainsi m'intégrer sous le moindre problème à votee equipe ge reste à votre entière disposition pour toutes informations complimentaires, ou pour vous senconteex loss d'een entretien. Veuillez agrère, Monsieur le Drecteur Général, l'expression de mes sincères salutations.

& interesse

REPUBLIQUE DU SENEGAL

EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE

Maitre Abdoul BA GREFFIER

Un peuple – un but – une foi

MINISTERE DE LA JUSTICE

BULLETIN N°3

COUR D'APPEL DE THIES

(Décret n°65-727 du 30 octobre 1965 relatif au casier judiciaire, chapitre IV)

TRIBUNAL GRANDE INSTANCE DE THIES

2						
No	6 285 G	REFFE/TG	I/Th			
	L.S.nomn	né (e) 0 W	mahe	Lin	rt	
	Fils (fille)	de (père).	sden)	V	
	Et de (mè	re) K.a.		L.B.		
	Né (e) le 🖔)U-0	3,-197	5	······	
	à		Kour	e Mball	97	
	Domicile		Zomi	TWPS	ar .	
	État civil o	le famille	Pripe	Maire		
	Profession			uter		
	Nationalit	é <i>SENEG</i>	ALAISE			
V est						
Relevé des condamnations à des peines privatives de liberté prononcées par une juridiction répressive sénégalaise (Article 734 CPP)						
Cour ou tribunaux	Date des crimes ou délits	Nature des	Date des	Nature et durée des	,	
	0.11 0.01110	crimes ou délits	condamnations	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	observations	
		crimes ou délits	U.S. San Car (Street Sept.)	peines	1674199262938	
		crimes ou délits	U.S. San Car (Street Sept.)	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	1674199202238 06-09-25-6	
		crimes ou délits	U.S. San Car (Street Sept.)	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	1074199202238 06-09-25-6	
		crimes ou délits	THE SHARE ASSESSED AND THE	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	1674199262938 06-09-256	
		crimes ou délits	THE SHARE ASSESSED AND THE	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE	005ervations 1674199262938 06-09-266	
	livrance : 200Frs		THE SHARE ASSESSED AND THE	peines	005 ervations 167 + 199202938 06 - 09 - 2006	





DUSMANE

facem

DIOUF

e tenano

Date de haissance 04/03/1975

Tame 172

Lieu de haissance

KOURE MBATTAR Date de délivrance

Date d'expiration

6/9/2006

6/9/2016

Adresse

27 DJIDA 1 ICOTAF PIKINE

N. d'Ide misation Nationale

1 67 1992 02238

Prenoras du pere ABDOU

This game et domisie la mero KANALO

Centra d'unregistrement CM CPPS DEPIKINE

Autorité Arimenstrativé

Directeur Général de la Sûreté Nationale

CURRICULUM - VITAE

Etat - Civil

PRENOM: Ousmane

NOM: DIOuf

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 04 Mars 1975 à Koure Mbattar

SITUATION MATRIMONIALE: Celibat

ADRESSE: 27 Djida 1 !cotaf Pikine (PIKINE)

TEL: + 221 77 268 83 61

Niveau Etudes

- Cm²

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

√ 2016 – 2018 : Marchand Ambulant

✓ 2015 -2016 : Bijoutier à Pikine

✓ 2012 - 2015 : Menuiserie à Pikine

V

LANGUES

FRANÇAIS :

Wolof

DIVERS

- Aime et Pratique le Sport
- Documentation

CERTIFICATI DE VISITE

Je soussigné, Docteur Médech Généraliste Médecin au Centre de Santé Dominique
de Pikine, Certine que M. Cusmane Boul
Age (c) de mel le 04/03/1975
EXAMEN CLINIQUE GENERAL TA 11308 Taine 1720m
EXAMEN OPITAL NO VISION SOMS CONTOCION AVO. BONNE AVU. BONNE
Avec correction AVDAVGAVG
EXAMENORL ACCUITE AUDITIVE Normal
EXAMEN DERMATOLOGIQUE Normal
En conséquence, estimons que la conclusion est la suivante.
HP15e
PIKINE, 11020.18
CONTINUE AMONDE SOUNCE I D
CONTRE VISITE MEDICALE
Nous soussignés Docteur Médecin Médecin Qu Centre pur Cité
Après avoir contre-visite M. O. Controuve Moule Constatations Constatations Contre Constatations Contre Constatations Constatati
En conséquence, estimons que la conclusion est la suivante.
10/09/